



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CP/LIB/5/EXTENSION I
15 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997
15-19 septembre 1997, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION AVEC LES PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PROROGATION DU CINQUIÈME PROGRAMME DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

Note de l'Administrateur

1. Le cinquième programme (1993-1996) de la Jamahiriya arabe libyenne, contribuant net, a été approuvé par le Conseil d'administration à sa quarantième session. En raison de circonstances particulières qui se sont présentées peu de temps après, on n'a pu disposer des fonds nécessaires pour exécuter les activités prévues en temps voulu. En conséquence, le Gouvernement a demandé que le programme soit prorogé d'un an. Les objectifs du cinquième programme – mise en valeur des ressources humaines et développement des moyens d'action; diversification économique; rénovation et entretien des immobilisations; gestion de l'environnement; recherche scientifique et transfert de technologie – sont maintenus.

2. La prorogation du programme permettra au Gouvernement d'achever en 1997 les projets en cours et les projets prévus, notamment dans le domaine du renforcement des capacités en matière de formation professionnelle et de planification du développement, de gestion des ressources en eau et de recherches sur la pêche. Elle facilitera également l'intégration du concept de développement humain durable dans les programmes élaborés conjointement par le Gouvernement et le PNUD durant la prochaine période de coopération. Le premier cadre de coopération sera soumis au Conseil d'administration à sa première session ordinaire, en janvier 1998.

3. Dans ce contexte, l'Administrateur souhaite informer le Conseil d'administration qu'il a approuvé la prorogation du cinquième programme de la Jamahiriya arabe libyenne pour une période d'un an à compter du 1er janvier 1997.
